

20.05.09

Campagne 50/50 pour la démocratie du Lobby européen des femmes Élections européennes de juin 2009 : des listes et programmes électoraux

Campagne 50/50 pour la démocratie du Lobby européen des femmes

La « Campagne 50/50 pour la démocratie » du Lobby européen des femmes (<http://www.5050democracy.eu/>) a été inaugurée en septembre 2008. Elle a pour but d'inscrire l'égalité femmes-hommes au cœur de l'agenda politique européen et de promouvoir une représentation égale des femmes et des hommes dans la prise de décision au sein de toutes les instances de l'Union européenne, en particulier du Parlement européen. Dans ce but et puisque les partis politiques jouent un rôle clé dans la composition des listes électorales, le LEF a analysé sous l'angle du genre les programmes de quatre des principaux partis politiques européens ainsi que les listes électorales des grands partis politiques dans les 27 États membres de l'UE, à la veille des élections européennes de 2009.

Les programmes et les listes électorales sous l'angle des droits des femmes : l'audit basé sur l'égalité femmes-hommes du LEF

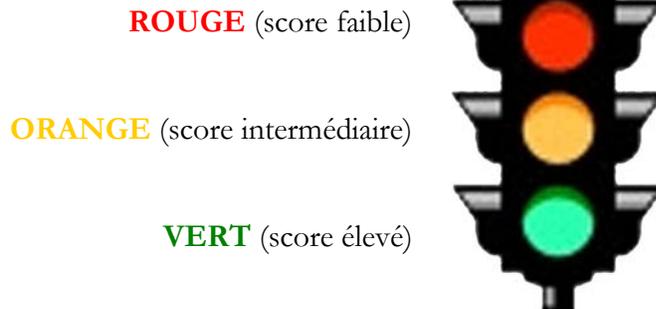
Le but du présent audit est d'évaluer l'engagement des partis politiques envers l'égalité femmes-hommes, à la fois en termes de présence des femmes, de leur place sur les listes électorales, et de contenu qualitatif de leurs programmes en vue des élections au Parlement européen de 2009. Cette évaluation constitue un outil pour le LEF et ses organisations membres partout en Europe : il leur permettra d'encourager les électeur-riche-s à s'impliquer dans la politique européenne et à voter pour les partis politiques qui font de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité.

Cette audit basé sur le genre se divise en **deux parties** :

- 1) **La première partie, qualitative**, analyse les manifestes électoraux de quatre grands partis européens : le Parti populaire européen (PPE), le Parti des socialistes européens (PSE), l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE) et les Verts européens. Au lieu de nous concentrer sur les performances générales des partis ou de leurs représentant-e-s individuel-le-s en termes d'égalité, l'analyse se focalise exclusivement sur les manifestes existants pour les élections européennes 2009. Il conviendra également de noter que dans certains cas, les priorités peuvent varier entre le parti au niveau européen et ses membres au niveau national.
- 2) **La seconde partie, quantitative**, analyse le pourcentage et la place des femmes sur les listes électorales des principaux partis politiques dans les 27 États membres.

L'évaluation des manifestes électoraux européens s'appuie sur l'importance qu'ils accordent à des thèmes que le LEF considère comme particulièrement pertinents pour la réalisation de

l'égalité entre les femmes et les hommes en Europe. Le score de cette évaluation est représenté par un feu de signalisation pour chaque thème :



Explications :

Feu ROUGE

STOP ! Vous n'avez même pas encore bouclé votre ceinture. Prenez le temps de repenser votre manifeste sous l'angle de l'égalité femmes-hommes avant de poursuivre votre route en toute sécurité vers les élections européennes et le travail parlementaire !

Feu ORANGE

VOUS ÊTES SUR LA BONNE VOIE mais vous n'avez pas vraiment fait de l'égalité femmes-hommes une priorité réelle, ceci vous donne une marge de manœuvre pour des améliorations et actions concrètes.

Feu VERT

PLEINS GAZ ! en direction des élections européennes de juin 2009 ! Toutefois, ne perdez pas de vue que ce qui compte le plus, ce sont des faits et une mise en œuvre concrète des engagements et des valeurs, y compris en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes !

INDEX

1ERE PARTIE : Analyse des manifestes électoraux de quatre des principaux partis politiques européens

1. L'égalité entre les femmes et les hommes, une priorité ?..... ...4
2. Concilier vie professionnelle et vie privée..... ...5
3. La violence envers les femmes..... .7
4. L'intégration d'une perspective d'égalité femmes-hommes dans d'autres domaines politiques importants centraux (intégration de la dimension de genre/gender mainstreaming)
5. Autre – le manifeste mentionne-t-il d'autres questions d'égalité femmes-hommes que celles mentionnées dans les questions ci-dessus ?... 10

2EME PARTIE : Analyse des listes électorales des grands partis politiques dans les États membres

Liste des tableaux..... ...12

LIENS.....29

REMERCIEMENTS.....29

1ERE PARTIE : ANALYSE DES MANIFESTES ELECTORAUX DE QUATRE PARTIS POLITIQUES EUROPEENS

Les manifestes électoraux des partis européens analysés sont les suivants :

- Le **Parti populaire européen (PPE)** – Projet de document électoral 2009¹ (31 pages) :
http://dl1.streaming.telenetmedia.be/epp/manifesto/draft_EPP_European_Elections_2009_Manifesto.pdf
- Le manifeste du **Parti socialiste européen (PSE)** (15 pages) :
http://www.pes.org/downloads/PES_manifesto_2009-FR.pdf
- Le manifeste de l'**Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)** (2 pages), ce manifeste se présentant sous la forme d'une brochure à trois volets :
<http://www.eldr.eu/pdf/manifeste/eldr-manifeste-electoral-fr.pdf>
- Le manifeste des **Verts européens** (9 pages):
http://www.verts-europe-sinople.net/IMG/pdf/MANIFESTE_DES_VERTS_EUROPEENS_2009.pdf

Les feux de signalisation s'éclairent en fonction des réponses des manifestes à cinq questions en rapport avec l'égalité femmes-hommes :

- 1) Le manifeste mentionne-t-il **l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que priorité** ?
- 2) Le manifeste s'attaque-t-il au problème de la **conciliation entre vie professionnelle et vie privée** dans la perspective des droits des femmes ?
- 3) Le manifeste mentionne-t-il la **violence envers les femmes** d'une façon ou d'une autre ?
- 4) Le manifeste intègre-t-il une **perspective d'égalité femmes-hommes dans d'autres domaines** tels que : l'économie ; l'environnement ; l'immigration et l'asile ; la politique étrangère et/ou de sécurité ?
- 5) **Autre** – le manifeste mentionne-t-il d'autres questions d'égalité femmes-hommes que celles susmentionnées ?

Les résultats de l'analyse du contenu des manifestes sont les suivants :

PPE : feu ROUGE
ALDE : feu ROUGE

VERTS : feu ORANGE

PSE : feu VERT



¹ Au moment de la présente analyse, seul un projet de document électoral du PPE était disponible. Le PPE a par la suite publié un manifeste de quatre pages inspiré du projet, plus long.



1. L'égalité femmes-hommes, une priorité ?

Les chiffres démontrent que l'égalité de fait entre les femmes et les hommes n'est pas encore une réalité sur le terrain dans l'Union européenne. Pour relever ce défi de taille, l'égalité femmes-hommes a été définie comme l'une des missions de l'Union européenne. Conformément au Traité de l'UE, une perspective d'égalité femmes-hommes devrait également être intégrée dans toutes les politiques européennes. Depuis la création des Communautés européennes en 1957, la législation en matière d'égalité femmes-hommes a connu un bel essor : de la garantie de l'égalité des salaires pour les femmes et les hommes, elle s'est étendue à l'interdiction de toutes les formes de discrimination basée sur le sexe dans l'emploi et le dans domaine des biens et des services. Toutefois, de nombreux domaines ne sont pas encore couverts par les politiques et la législation européenne, tels que la violence envers les femmes, l'éducation ou l'égalité dans la prise de décision. Par ailleurs, la législation européenne existante n'est pas toujours bien connue ou mise en œuvre dans les États membres. La portée des activités de l'UE est si large qu'elles influencent directement la vie quotidienne des femmes, et dans les domaines où les États membres ont doté l'UE du pouvoir d'agir, la législation européenne a la préférence sur la législation nationale. Par conséquent, il est impératif pour tous-tes les acteur-ric-e-s européen-ne-s, y compris les partis politiques, de donner la priorité aux questions d'égalité femmes-hommes.

Nous avons donc cherché des réponses aux questions ci-après dans les manifestes des différents partis :

A) *Le manifeste identifie-t-il l'égalité femmes-hommes en tant que question prioritaire ?*

B) *Des propositions concrètes y font-elles suite ?*

PPE : feu ROUGE

Le manifeste de 31 pages du Parti populaire européen aborde par deux fois des thèmes liés à l'égalité femmes-hommes (à savoir dans le cadre de la discussion sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ainsi qu'une référence plutôt générale aux femmes et au chômage), mais ne consacre aucun chapitre spécifique à ce thème et ne formule pas de propositions concrètes concernant l'égalité femmes-hommes ou les droits des femmes. Bien que l'introduction énonce des valeurs positives telles que : « *La justice, l'égalité fondamentale pour tous, et la dignité pour chaque personne, sont indissociables. La solidarité signifie la conscience de l'interdépendance entre les individus et leurs communautés. Mais elle signifie avant tout la protection des plus faibles de notre société et dans le monde entier*² », cette nécessité de solidarité et d'égalité n'est, dans le document lui-même, pas développée au point d'inclure spécifiquement l'égalité femmes-hommes et la solidarité pour les droits des femmes.

PSE : feu VERT

Le Parti des socialistes européens, dans ses quinze pages de manifeste, privilégie six priorités, dont la quatrième est « Parvenir à l'égalité des sexes en Europe ». Tout un chapitre du manifeste du PSE est consacré aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes, avec une série claire de propositions pour traiter de ces questions. Le feu vert est clair ici : le

² Toutes les traductions du manifeste du PPE proviennent du LEF.

manifeste du PSE est prêt pour les élections au Parlement européen de juin 2009 ! Cependant, la mise en œuvre réelle de l'égalité femmes-hommes est tout aussi importante que son affirmation en tant que valeur centrale du manifeste – nous surveillerons de près et avec grand intérêt la mise en œuvre de ces priorités en matière d'égalité femmes-hommes !

ADLE : feu ROUGE

L'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe a rédigé un manifeste de deux pages où n'apparaissent nulle part les mots « femmes » ou « égalité femmes-hommes ». Alors que le manifeste de ce parti considère que les domaines suivants sont liés à l'égalité – 1) *libertés civiles*, 2) *marché unique européen, croissance et emploi*, 3) *environnement et politique de l'énergie*, 4) *élargissement, politique étrangère, de sécurité et de défense* – il ne fait nulle part référence à l'égalité femmes-hommes ou aux droits des femmes. Le manifeste présente ses 15 « grandes » priorités, mais elles n'incluent pas les droits des femmes. Ce manifeste reçoit donc un feu rouge sans équivoque, il n'est pas prêt à protéger les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes lors des élections européennes 2009 !

VERTS : feu ORANGE

Les neuf pages du manifeste des Verts européens ne présentent pas explicitement l'égalité femmes-hommes comme une priorité (en revanche, la crise financière et climatique ainsi que la protection des animaux font partie de ses priorités). Les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes ne sont mentionnés que plus bas dans le document, en page 6. Néanmoins, le manifeste contient un paragraphe qui commence par : « *Le droit fondamental à l'égalité entre les femmes et les hommes doit devenir une réalité* ». Des questions en rapport avec l'égalité femmes-hommes sont également mentionnées à plusieurs reprises dans le document, qui propose une importante mesure concrète: appliquer les meilleurs lois nationales partout dans l'Union européenne en ce qui concerne les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Le manifeste des Verts est donc sur la bonne voie et nous lui adressons un feu orange d'encouragement. Mais pour arriver au feu vert, il devrait faire de l'égalité femmes-hommes l'une de ses priorités centrales.



2. Concilier travail et vie privée

Les politiques de conciliation entre travail et vie privée constituent **la pierre angulaire de la réalisation de l'égalité femmes-hommes en général, et plus particulièrement dans les domaines de l'emploi, de la prise de décision, de la vie publique, etc.** A l'analyse, il ressort clairement que l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi et dans la sphère publique dépend beaucoup de l'égalité dans la sphère privée, en particulier du partage égal des tâches familiales entre les femmes et les hommes. En effet, les femmes et les hommes devraient pouvoir choisir d'avoir un travail rémunéré, une famille et des enfants, sans être privés de leur liberté d'exercer pleinement leur droit à l'emploi et à l'égalité des chances. On sait également que de bonnes politiques de conciliation ciblant à la fois les femmes et les hommes entraînent une augmentation du taux de natalité et du nombre de femmes ayant un emploi.

L'Europe jouit clairement de compétences en matière d'égalité femmes-hommes dans l'emploi et certains aspects des politiques sociales, et une série de lois et de politiques ont d'ailleurs été adoptées dans ce domaine. Toutefois, on constate un besoin pressant d'amélioration, notamment tout ce qui concerne le congé de maternité, de paternité et le congé parental, les politiques de prise en charge des personnes dépendantes, ainsi que la fixation de cibles ambitieuses en matière de services de garde d'enfants, des personnes âgées et des autres personnes dépendantes. Une législation et des politiques fortes sont nécessaires pour créer des obligations, des incitants et des encouragements qui permettront aux femmes et aux hommes d'opérer de vrais choix ; et pour que les hommes participent de manière égale à la prise en charge des personnes dépendantes et aux autres travaux non rémunérés. Une meilleure conciliation constituerait un acquis et un investissement pour l'ensemble de la société, en particulier dans le contexte des changements démographiques actuels en Europe.

Nous avons donc cherché des réponses à la question ci-dessous dans les manifestes des différents partis :

Le programme politique propose-t-il des mesures progressistes destinées à concilier vie professionnelle et vie privée pour les femmes et les hommes (par exemple concernant le congé parental, le congé pour prise en charge des personnes dépendantes, la garde d'enfants et autres infrastructures) ?

PPE : feu ORANGE

La conciliation entre travail et vie privée est l'un des rares thèmes en rapport avec l'égalité femmes-hommes mentionnés dans le manifeste du Parti populaire européen. Le besoin d'infrastructures d'accueil pour les enfants, et la possibilité pour les parents d'avoir à la fois des enfants et une carrière sont mentionnés dans l'introduction même du premier chapitre, « Créer la prospérité pour tous ». De plus, dans le chapitre 4, un sous-titre, « *Concilier travail et famille* », est consacré à ce thème : les femmes y sont citées en tant que groupe particulier qui pourrait bénéficier du partage égale des soins aux enfants et de services de prise en charge abordables, y compris le soutien aux cibles européennes en matière de garde d'enfants. Le manifeste précise en outre que les politiques de conciliation entre travail et famille peuvent avoir une influence positive sur à la fois la main-d'œuvre (féminine) et la fertilité, et invite le secteur privé à étudier de nouvelles manières de planifier la carrière de ses travailleur-se-s, en particulier des travailleuses. Toutefois, la conciliation entre travail et famille est principalement discutée dans le cadre des concepts de « famille » et de démographie neutres du point de vue du genre, et surtout dans le contexte national, au lieu de choisir une approche basée sur les droits des femmes/une perspective d'égalité femmes-hommes. Si le manifeste est sur la bonne voie quand il s'agit de donner la priorité à la « conciliation entre travail et famille », on ne lui accordera néanmoins pas de feu vert car il ne propose aucune mesure concrète progressiste que l'UE pourrait adopter pour aborder ces questions d'égalité femmes-hommes.

PSE : feu VERT

Le manifeste du PSE traite le problème de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée comme un problème spécifique lié à l'égalité femmes-hommes : « *Les femmes doivent souvent choisir entre avoir des enfants et poursuivre la carrière qu'elles ont choisie* ». Le manifeste inscrit les droits des femmes à l'ordre du jour principalement en tant que question de justice plutôt que d'un problème lié au changement démographique ou à l'efficacité du marché du travail. Le manifeste relève, entre autres, que les femmes gagnent en moyenne 15 % de moins que les hommes, et que ce sont surtout les femmes qui ont des difficultés pour combiner travail

et vie privée. Le manifeste nous rappelle en outre que les hommes n'ont « *presque aucun droit au congé parental à la naissance de leurs enfants* ». Le manifeste avance des propositions de mesures concrètes et progressistes pour redresser la situation : « *Nous proposons d'établir des droits améliorés au congé parental pour les hommes et les femmes en Europe* » et que les États membres « *s'obligent à atteindre l'objectif européen déjà fixé de 33 % d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans les services de petite enfance et de 90% de scolarisation en classes maternelles ; et qu'ils se donnent en outre des objectifs de qualité d'accueil.* » Le manifeste propose en outre de fixer des cibles en matière de prise en charge des personnes âgées, sur le modèle des cibles déjà en place pour la petite enfance. Le feu est vert, continuez votre route ! Mais pensez à regarder régulièrement dans votre rétroviseur, car nous veillerons de près à la bonne mise en pratique de ces promesses !

ADLE : feu ROUGE

Bien que le manifeste de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe s'articule autour du thème du marché unique européen, de la croissance et de l'emploi, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée n'est pas abordée. Le manifeste parle de l'emploi en termes de libre circulation du savoir, et aspire à un environnement européen compétitif et propice aux affaires, créant des emplois et des opportunités pour tous. Il aborde également la réforme des marchés financiers et soutient une migration économique administrée. **Les domaines susmentionnés** (marché unique, emploi, environnement européen favorable aux affaires, migration économique, etc.) **comportent des aspects de genre dont il faudrait tenir compte**, comme le manque de femmes aux postes à responsabilité économiques ou les aspects liés au genre de la migration économique, mais aucun n'est abordé. La prise en charge des personnes dépendantes et sa relation avec le marché du travail n'est pas prise en compte.

VERTS : feu ROUGE

Les Verts européens et leur manifeste pour les élections parlementaires européennes 2009 ne mentionnent pas précisément le problème de la conciliation entre travail et vie privée. Nous en sommes particulièrement déçues dans la mesure où le manifeste parle des droits des travailleur-se-s et du besoin d'une société plus juste, garantissant des conditions de travail équitables, l'égalité des chances et un niveau de vie décent pour tous. Cette vision d'une société plus juste ne tient cependant pas compte de la division basée sur le genre du travail, ni de son impact sur l'indépendance économique des femmes.



3. Violence envers les femmes

Les statistiques révèlent qu'au moins une femme sur cinq en Europe a été victime de la violence masculine³, qui est l'une des principales causes de mortalité pour les femmes en Europe. Étant donné la portée de ce problème pour la société dans son ensemble et son coût⁴, ainsi que le nombre de vies personnelles dévastées, il est impératif que les responsables politiques, tous niveaux confondus, dont l'UE, remédient à cette violation des

³ Étude du LEF « Dévoiler les données cachées de la violence domestique dans l'Union européenne » (1999).

⁴ 34 milliards d'euros par an dans les États membres du Conseil de l'Europe, soit 555 euros par personne et par an (T. Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe).

droits humains. La violence envers les femmes peut revêtir diverses formes, telles que la violence dans le cadre de relations intimes, le viol et les agressions sexuelles, la traite des femmes etc. La violence envers les femmes affecte les personnes quel que soit leur parcours et leur niveau d'éducation. La violence envers les femmes est une question de démocratie, de droits humains et d'égalité ; résoudre ce problème devrait faire partie de la mission de l'UE et de son objectif de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les partis politiques européens ont le devoir de protéger ce droit fondamental si l'Europe veut être une région qui respecte le droits fondamental de tous, femmes et hommes, de vivre à l'abri de la violence.

Nous avons par conséquent cherché dans les manifestes des différents partis des réponses à la question suivante :

Le manifeste traite/ mentionne-t-il d'une manière ou d'une autre le problème de la violence envers les femmes ?

PPE : feu ROUGE

Bien que le manifeste mentionne l'importance de la lutte contre la traite des êtres humains (le mot « traite des êtres humains » apparaît deux fois), il ne précise pas **que les femmes en sont les principales victimes et que la principale forme de traite en Europe reste dans un but d'exploitation sexuelle**. En l'absence de cette importante analyse basée sur le genre de cette question, le manifeste devrait repenser sa perception de la traite des êtres humains, de ses victimes et par conséquent des mesures adéquates pour la prévenir.

PSE : feu VERT

Le manifeste du Parti des socialistes européens stipule que « *Des millions de femmes dans le monde souffrent encore de l'exploitation et de la violation de leurs droits, qui se manifestent dans le trafic d'être humains, la violence familiale, d'autres agressions encore.* » Il propose en outre « *d'encourager et de soutenir l'Union et les Etats membres dans la lutte pour l'élimination de la violence domestique et des violences dirigées contre les femmes, notamment celles frappant les femmes issues de minorités ethniques, à travers tous les programmes et fonds européens pouvant y contribuer.* ». Ce message est clair et mérite un feu vert et sera, on l'espère, suivi par des actions concrètes !

ADLE : feu ROUGE

Alors que le manifeste de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe insiste sur la promotion des libertés civiles et des droits fondamentaux dans son introduction, il omet de mentionner les droits humains des femmes. Le manifeste souligne en outre l'importance de la lutte contre la violation des droits humains dans sa troisième partie, consacrée à l'élargissement, la politique étrangère, de sécurité et de défense, sans toutefois admettre que nombre de menaces vécues par les femmes aujourd'hui en Europe ne découlent pas du terrorisme mais de la violence d'un partenaire intime ou d'autres formes de violence basées sur le genre.

VERTS : feu VERT

Le manifeste électoral des Verts européens mentionne la traite des hommes, des femmes et des enfants sous le titre « *Les demandeurs d'asile en Europe méritent d'être mieux traités* », ainsi que la « *violence domestique* » sous le titre « *Le droits fondamental à l'égalité entre les hommes et les femmes doit devenir une réalité* ». Ces références leur valent un feu vert d'encouragement pour continuer à toute vitesse en direction des élections européennes de juin 2009 en ce qui concerne le problème de la violence envers les femmes !



4. Intégration d'une perspective d'égalité femmes-hommes dans d'autres domaines politiques importants (gender mainstreaming)

L'Union européenne a adopté comme principe qu'une perspective d'égalité femmes-hommes devrait être systématiquement prise en compte dans toutes les politiques et actions communautaires (article 3§2 du Traité UE). La perspective d'égalité femmes-hommes ne concerne pas qu'une poignée de domaines (comme la politique sociale ou l'éducation): il s'agit d'un problème transversal qui concerne tous les sujets, toutes les thématiques et tous les agendas. La quatrième question de notre audit porte donc sur l'intégration d'une perspective d'égalité femmes-hommes dans une série de politiques européennes centrales, à savoir économique, environnementale, de l'immigration et de l'asile, la politique étrangère et/ou de sécurité.

Aujourd'hui, **1) la crise économique** et les politiques économiques en général affectent les femmes et les hommes différemment en raison d'un accès inégal aux ressources, de la répartition non neutre du point de vue du genre du travail rémunéré et non rémunéré, etc., par exemple dans la mesure où les premières victimes de la crise seront les personnes les plus vulnérables et les plus pauvres de la population européenne, dont beaucoup sont des femmes. Il faut donc impérativement identifier les questions et les préoccupations économiques et financières sous l'angle du genre si l'on veut que les réponses politiques contribuent à l'égalité femmes-hommes.

Les femmes ont prouvé qu'elles jouaient un rôle clé dans **2) la durabilité environnementale** en tant que consommatrices, productrices, éducatrices et dans leur travail. De plus, en raison des différents rôles sociaux et de différences biologiques, les femmes et les hommes ne sont pas exposés de la même manière aux produits chimiques, aux risques et à la détérioration de l'environnement.

Actuellement, les femmes constituent près de la moitié des personnes qui immigrent dans l'Union européenne, mais **3) les politiques d'immigration et d'asile** n'accordent pas assez de place aux situations et aux besoins particuliers des femmes. Les expériences des femmes des activités politiques et de la persécution peuvent différer de celles des hommes. Les concepts d'engagement politique et de persécution sont depuis toujours interprétés par les États au travers du prisme de l'expérience masculine, ce qui exclut souvent les opinions politiques des femmes sur les rôles de genre ainsi que les actes de violence basés sur le genre. Partant, il serait nécessaire que les partis politiques inscrivent les droits des femmes en matière d'asile et d'immigration au cœur de leur programme politique.

Dans un monde d'instabilité politique croissante et de violence, l'accès égal et la pleine participation des femmes aux **4) structures de pouvoir en matière de politique étrangère et/ou de sécurité** de l'Union européenne sont essentiels à la promotion et au maintien d'une société pacifique. Bien que les femmes aient commencé à jouer un rôle important dans la résolution des conflits, leur sous-représentation dans la prise de décision reste patente. Le renforcement du pouvoir économique et politique des femmes dans le domaine de la

politique étrangère doit devenir une réalité : ainsi, les femmes pourront jouer un rôle égal dans la protection et le maintien de la paix.

Partant, nous avons recherché des réponses à la question ci-dessous dans les manifestes des différents partis politiques :

Le programme politique intègre-t-il l'égalité femmes-hommes/les questions des droits des femmes dans les politiques économiques, environnementales, d'immigration et d'asile, étrangères et/ou de sécurité ?

PPE : feu ROUGE

Le Parti populaire européen ne mentionne ni les droits des femmes, ni l'égalité des genres dans aucun de ces domaines. Pourtant, le manifeste traite largement de la problématique de la politique étrangère et de sécurité, ainsi que de l'économie et de l'immigration. Bien qu'une des propositions stipule : « *Le scandale inacceptable ne réside pas dans le renvoi des travailleurs illégaux mais dans l'absence de préoccupation à l'égard des milliers de « boat people » noyés à proximité de nos côtes et des centaines de milliers de prostituées venues de l'Est ou du Sud et qui travaillent dans toutes nos grandes villes* », ce problème n'est pas abordé sous l'angle du genre. En outre, le manifeste mentionne les préoccupations environnementales et autres questions pertinentes au regard des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes. **Néanmoins, tous ces domaines ne sont pas analysés sous un angle sensible au genre.**

PSE : feu VERT

Le manifeste du PSE mentionne les femmes en relation avec l'économie, la politique de sécurité et la migration. Il relève que les femmes ont un rôle important à jouer en tant que « moteurs du développement » dans les pays en développement, et qu'elles doivent être encouragées. Le manifeste souligne de plus qu'il faudrait accorder une attention spéciale à l'intégration des femmes dans les questions de migration. De plus, il affirme que le renforcement des droits des femmes et la lutte contre les stéréotypes de genre seront des « facteurs d'importantes avancées sociales, économiques et démocratiques pour tous-tes les Européen-ne-s ». Continuez donc sur votre lancée !

ADLE : feu ROUGE

Le gender mainstreaming n'est pas présent dans ce manifeste, bien qu'en pratique, tous ses domaines importants bénéficieraient largement de l'intégration d'une perspective de genre : *libertés civiles, marché unique européen, croissance et emploi, politique environnementale et de l'énergie, élargissement, politique étrangère, de sécurité et de défense, autant de domaines qui ont des conséquences, des préoccupations et des aspects considérables liés à l'égalité femmes-hommes à prendre en compte.* L'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe ne donne pas la priorité à l'égalité femmes-hommes dans son manifeste sur ces points.

VERTS : feu ROUGE

Bien que le manifeste des Verts européens aborde en détail les problèmes économiques et environnementaux, il néglige de les envisager sous l'angle du genre. Il ne mentionne pas non plus les femmes et les petites filles en relation avec l'immigration et l'asile et la politique étrangère ou de sécurité. Le manifeste n'est pas suffisamment « mûr » du point de vue du genre pour acheminer le parti en toute sécurité jusqu'aux élections de juin 2009 !



5. Autre – le manifeste mentionne-t-il d'autres questions liés à l'égalité femmes-hommes que celles évoquées dans les premières questions ?

Même si notre audit prend en considération plusieurs thèmes actuels et pertinents sous l'angle de l'égalité femmes-hommes, il ne s'agit en aucun cas d'une évaluation exhaustive des manifestes électoraux. Une perspective d'égalité des genres peut être incorporée dans *toutes* les politiques. C'est la raison pour laquelle le cinquième et dernier point de l'audit porte sur l'inclusion dans les manifestes des questions en rapport avec les droits des femmes autres que celles qui ont été étudiées en détail dans les premières questions.

La cinquième partie présente en outre une sorte de « score bonus » pour les partis politiques dont les manifestes politiques ont pris en compte d'autres thèmes liés à l'égalité femmes-hommes : c'est le cas de trois partis, **le Parti populaire européen** (brièvement), **le Parti des socialistes européens, et les Verts européens**. L'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe est le seul à ne pas avoir identifié de préoccupation supplémentaire en matière d'égalité femmes-hommes.

PPE : BONUS

Le Parti populaire européen énonce : « *Les jeunes, les femmes, les minorités ethniques, les immigrés et les travailleurs les plus âgés sont particulièrement frappés soit par le chômage, soit par l'inactivité sur le marché du travail. Il faut encourager une plus grande participation de ces groupes sur le marché du travail.* ». Si nous nous félicitons que le manifeste électoral du PPE mentionne que le marché du travail devrait inclure les femmes, les migrant-e-s et les groupes vulnérables, cette analyse aurait pu être plus poussée et déboucher sur des propositions concrètes quant à la manière de résoudre le problème du chômage sous l'angle des droits des femmes, afin d'étayer cette remarque d'ordre plutôt général.

PSE : BONUS

Le manifeste du Parti des socialistes européens aborde toute une série de questions supplémentaires liées aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes dans les domaines suivants : législation antidiscrimination, représentation égale en politique, lutte contre les stéréotypes de genre, remédier au différentiel de salaire entre les femmes et les hommes, soutien aux femmes chefs d'entreprise, scientifiques et chercheuses, garantie des droits sexuels et reproductifs des femmes, violence contre les femmes de minorité ethnique, les femmes en tant que moteur du développement dans les pays en développement, prise en charge des seniors pour atteindre les objectifs de plein emploi et d'égalité des genres. Il propose en outre ce créer le poste de Commissaire européen-ne chargé-e de l'égalité femmes-hommes. Feu vert, donc !

VERTS : BONUS

Le manifeste des Verts européens met en avant plusieurs questions d'égalité femmes-hommes. Par exemple, le manifeste souhaite l'application de la Charte des droits

fondamentaux, qui implique de « *lutter pour atteindre l'égalité des droits des femmes, des minorités ethniques, y compris celle des Roms, des personnes handicapées, des minorités sexuelles et religieuses, ainsi que de se battre en faveur des droits sociaux et civils* ». Le manifeste précise que cela « *signifie également de poursuivre la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie, l'antisémitisme et d'autres formes d'intolérance religieuse* ». En outre, les Verts demandent l'application des meilleures mesures nationales dans tous les États membres en ce qui concerne, entre autres, « *l'égalité, l'avortement, la violence domestique, les congés maternité et paternité ou la représentation politique* ». Ils insistent également sur le « *principe «à travail égal, salaire égal», qui doit s'appliquer aux hommes et aux femmes, mais aussi aux travailleurs détachés, migrants ou temporaires* ». Enfin, le manifeste des Verts aborde le problème de la sous-représentation des femmes au Parlement européen, et nous rappelle que seul un tiers des membres du Parlement et des Commissaires européen-ne-s sont des femmes. Le manifeste met en avant le fait que les Verts peuvent se prévaloir d'une représentation égale des femmes et des hommes, et qu'ils aimeraient que cela soit le cas de tous les autres partis. Ces questions sont de toute évidence d'importance cruciale pour les droits des femmes et l'égalité des genres. En avant, les Verts !

2^{ème} PARTIE – ANALYSE DES LISTES ELECTORALES DES PARTIS DES ÉTATS MEMBRES

LISTE DES TABLEAUX

1. Les femmes actuellement au Parlement européen, par groupe européen
2. Moyennes par pays⁵
3. Informations par pays

1. Introduction

Ce chapitre commence par un bref état des lieux du pourcentage actuel de femmes au Parlement européen (2004-2009) pour les quatre groupes politiques et dont les parties examinées dans notre audit analysés dans la première partie en font parti: le PPE-DE, le PSE, ADLE et les Verts/ALE. Ensuite, nous nous penchons sur **l'analyse de la présence des femmes sur les listes électorales des partis politiques nationaux dans les 27 États membres.**

Le premier tableau donne une bonne indication de l'engagement des quatre principaux groupes politiques européens envers la promotion des femmes dans la prise de décision, bien que le pourcentage puisse varier entre les pays selon la présence, oui ou non, de quotas législatifs et d'une politique spécifique des partis nationaux. Pour la législature 2004-2009, le groupe des Verts/Alliance libre européenne comptaient le plus haut pourcentage de femmes, très proche de la parité, avec 47,6 %, suivis par le group socialistes (41,2 %), le groupe

⁵ Ces chiffres ayant été collectés à des dates différentes par différentes personnes, ne perdez pas de vue qu'ils ne sont qu'indicatifs et en aucun cas absolus.

Alliance des démocrates et des libéraux (40,4 %) et enfin, le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens, avec seulement 24,03 %, ce vient un peu contrebalancer les résultats plus faibles des Verts et des Libéraux pour ce qui est du contenu de leurs manifestes.

Les femmes actuellement au Parlement européen par group européen :

Parti	PPE-DE	PSE	ADLE	Verts/ALE
Députés au Parlement européen actuel ⁶	288	216	99	43
%age de femmes députées au Parlement européen actuel	24,3%	41,2%	40,4%	47,6%

2. Moyennes par pays

Le pourcentage de femmes sur les listes électorales 2009 et le pourcentage de femmes en tête de liste est ici la moyenne des chiffres pour les listes des partis analysées dans chaque pays. L'analyse révèle que dans 17 pays, les listes électorales comptent plus de femmes que le nombre actuel de députées européennes. Toutefois, lorsqu'on se penche sur les têtes de listes, on s'aperçoit qu'il n'y a que sept pays pour lesquelles il y a plus de femmes tête de liste que de députées actuelles. **Il est également important de rappeler qu'un pourcentage élevé de femmes sur une liste de candidat-e-s ne se traduit pas nécessairement par une liste égale du point de vue du genre, ni en un nombre égal de femmes élues en bout de course !** Pour qu'une liste soit vraiment démocratique et équilibrée du point de vue du genre, il faut que les femmes et les hommes figurent en alternance sur les listes (il faudrait utiliser des « systèmes d'alternance »), et que les femmes figurent aussi places « gagnables » ou « sûres ». Ainsi, une liste peut compter dix candidat-e-s dont sept sont des femmes, ce qui représente un pourcentage élevé de femmes (70 %). Cependant, si ces sept femmes occupent les sept derniers sièges de la liste, et si seuls les premier et deuxième candidats sont élus au Parlement européen, la liste ne peut être considérée comme démocratique et équilibrée du point de vue du genre, puisque les femmes n'ont pas de chance réelle d'être élues. Un pourcentage élevé de femmes sur la liste, combiné à des systèmes d'alternance, et au placement de femmes sur les sièges « gagnables » ou « sûrs », sont indispensables si l'on veut des listes électorales égales du point de vue du genre.

Cependant, il faut noter que si que nombre de partis politiques nationaux, en particulier dans les plus petits pays, comptent souvent très peu de membres élu-e-s, il est également utile de rappeler que certains partis compteront plus d'élue-e-s en plus de la tête de liste, et que certaines de ces listes comptent peut-être des femmes candidates à la deuxième, troisième, quatrième, etc., place. Malgré cela, il reste très utile et pertinent d'examiner **la place qui a été accordée aux femmes en tête de liste.**

⁶ Législature 2004-2009

Étant donné que les chiffres qui suivent ont été collectés à des dates différentes et par des personnes différentes, ils ne sont qu'indicatifs et en aucun cas absolus. Pour plus de détails pays par pays, veuillez consultez les tableaux ci-dessous.

Pourcentage de femmes têtes de liste et pourcentage de femmes sur les listes électorales, moyenne par pays

Pays	Femmes sur les listes, moyenne pour tous les partis ⁷	Moyenne de femmes têtes de liste pour tous les partis	%age actuel de femmes au Parlement européen	%age actuel de femmes au Parlement national	Nombre de partis politiques nationaux analysés
AUTRICHE	44,6%	25%	27,8%	28,4%	4
BELGIQUE	48,5%	20%	29,2%	35,3%	5
BULGARIE	41,5%	80%	44,4%	21,7%	5
CHYPRE	30%	N/A	0%	14,3%	5
REPUBLIQUE TCHEQUE	32,9%	20%	20,8%	15,5%	5
DANEMARK	30,5%	0%	42,9%	38%	3
ESTONIE	39,5%	25%	50%	20,8%	4
FINLANDE	49%	N/A	42,9%	41,5%	5
FRANCE	50%	35,9%	44,9%	18,2%	5
ALLEMAGNE	35,9%	40%	33,3%	32,3%	5
GRECE	39,1%	40%	29,2%	14,7%	5
HONGRIE	25,5%	25%	37,5%	11,1%	4
IRLANDE	38,2%	N/A	38,46%	13,3%	5
ITALIE	38,6%	26%	20,5%	21,3%	5
LETTONIE	33,3%	16,7 %	22,2%	20%	6
LITUANIE	38,5%	25%	38,5%	22,7%	4
LUXEMBOURG	36,3%	N/A	50%	23,3%	5
MALTE	25,8%	N/A	0%	8,7%	4
PAYS-BAS	38,4%	0%	48,2%	41,3%	4
POLOGNE	19,6%	15,4%	14,8%	20,2%	4
PORTUGAL	42,3%	25%	25%	28,3%	4
ROUMANIE	25%	25%	28,57%	11,4%	4
SLOVAQUIE	21,7%	25%	35,7%	19,3%	4
SLOVENIE	45,7%	0%	42,86%	13,3%	5
ESPAGNE	49,1%	0%	27,8%	36,3%	4

⁷ Faire la moyenne des chiffres des différents pays ne donnerait pas une bonne indication pour l'ensemble de l'UE, car le nombre de MPE élu-e-s varie par État membre.

SUEDE	47,1%	75%	47,4%	47%	4
ROYAUME-UNI	36,7%	27,6%	26,9%	19,5%	3

Données de la colonne « pourcentage actuel de femmes au Parlement européen » en date de mars 2009, sources : Publication de la Fondation Robert Schuman « [8 MARS : JOURNÉE DE LA FEMME](#) », 2009.

Données dans la colonne « pourcentage actuel de femmes au parlement national » en date du 28.02.09, sources : Union interparlementaire et étude du Parlement européen « Electoral Gender Quota Systems and their Implementation in Europe », 2008. Ces chiffres ont été arrondis à la première décimale.

3. Information pays par pays

Le choix des partis dans ce tableau a été effectué par les organisations membres du Lobby européen des femmes ainsi que par le secrétariat du LEF. Un certain nombre de listes de électorales ont également été fournies par les représentations de la Commission européenne dans différents pays. Les organisations membres du LEF ont été priées d'analyser les listes de candidat-e-s des quatre à cinq principaux partis de leurs pays. Dans certains pays, il était plus significatif de choisir les plus grands partis en fonction de leur représentation parlementaire. De même, certains pays ont inclus trois à six partis dans leur analyse, selon la situation propre au pays. L'analyse a été conduite sur deux semaines.

Tous les pays n'ont pas des listes fermées : la Finlande, l'Irlande et Malte possèdent des listes ouvertes (sur lesquelles les électeur-ric-e-s choisissent des candidat-e-s individuel-le-s) et dans ce cas, il n'a pas été pertinent d'inclure l'information sur la proportion de femmes en tête de liste. À Chypre, les gens votent pour des listes mais ils indiquent leurs deux candidat-e-s préféré-e-s sur la liste de leur choix, et leurs candidat-e-s sont présentés par ordre alphabétique. Au Luxembourg, on peut voter soit pour une liste, soit pour un-e candidat-e.

ALLEMAGNE

Situation en date du **16.04.09** pour Alliance '90/les Verts, la Gauche, le SDP, la CDU et la CSU - Situation en date du **19.05.09** pour le FDP

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Bündnis 90/Die Grünen Alliance '90/les Verts	50%	16	OUI système d'alternance Une femme en 1 ^{ère} place
Die Linke (La Gauche)	50%	30	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
SPD Parti socio-démocrate d'Allemagne	43,4%	99	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
CDU et CSU* (Union des chrétiens démocrates et Union des socio-chrétiens)	35,2%	199 (CDU 158 + CSU 41)	PAS de système d'alternance Hambourg et la Sarre, ce qui signifie que deux des 16 régions au total ont une femme comme première candidate
FDP Parti démocrate libre	15,1%	150	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
% total de femmes en tête de liste	35,9 %		
% total de femmes sur les listes	39,7 %		

* La CDU ne possède pas de liste électorale nationale car la CSU a sa propre liste en Bavière. Les candidat-e-s de la CDU sont élu-e-s au niveau de l'état fédéral. Les résultats combinent les résultats des deux partis, dont on a fait ici une moyenne.

AUTRICHE

Situation en date du **19 mai 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
ÖVP Parti populaire autrichien	59,5%	42	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
SPÖ Parti social démocrate	47,6%	42	OUI système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Die Grünen Les Verts	52,4%	42	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
FPÖ Parti libre d'Autriche	19,0%	42	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	44,6%		

* Les électeur-ric-e-s autrichien-ne-s votent au scrutin de liste, mais également, bien que pas nécessairement, choisissent leur candidat-e préféré-e. Les candidat-e-s ne sont pas présenté-e-s par ordre alphabétique.

BELGIQUE

Situation en date du **23 avril 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
CDH Centre démocrate humaniste	50 %	8 effectives	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
MR Mouvement réformateur	50 %	8	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
PS Parti socialiste	50 %	8	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
CD&V de Vlaamse Christendemocraten/ Chrétiens démocrates flamands	46,2 %	13	OUI système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Open VLD Open Vlaamse Liberalen en Democraten/Libéraux démocrates flamands	46,2 %	13	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
% total de femmes en tête de liste	20 %		
% total de femmes sur les listes	48,5 %		

BULGARIE

Situation en date du **8.05.09** pour le NDSV ; situation en date du **12.05.09** pour le Mouvement pour les droits et les libertés et le GERB ; situation en date du **14.05.09** pour la Coalition bleue et la Coalition pour la Bulgarie

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
GERB	52,9%	17	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
NDSV (Mouvement national pour la stabilité et le progrès)	52,9%	17	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Coalition bleue	35,3 %	17	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Coalition pour la Bulgarie	35,3 %	17	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Mouvement pour les droits et les libertés	31,25%	16	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
% total de femmes en tête de liste	80 %		
% total de femmes sur les listes	41,5 %		

CHYPRE

Situation en date du **22 avril 2009** pour AKEL, DH.KO, DISY et EDEK

Situation en date du **23 avril 2009** pour les Verts

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Le Parti des Verts de Chypre	66,7 %	6	À Chypre, on vote par liste de parti ; mais on peut aussi indiquer sa préférence pour des candidat-e-s sur cette liste (maximum deux). Les candidat-e-s sont inscrit-e-s par ordre alphabétique sur les listes
DH.KO Parti démocrate	33,3 %	6	N/A
AKEL Parti progressiste des travailleur-se-s	16,7 %	6	N/A
DISY Rassemblement démocratique de Chypre	16,7 %	6	N/A
EDEK Mouvement des socio-démocrates	16,7 %	6	N/A
% total de femmes en tête de liste	N/A		
% total de femmes sur les listes	30 %		

DANEMARK

Situation en date du **13 mai 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Konservative	33%	12	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Les Socio-démocrates danois	30%	10	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Venstre Parti libéral du Danemark	28,5%	14	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	0 %		
% total de femmes sur les listes	30,5 %		

ESPAGNE

Situation en date du **8 mai 2009** pour la Coalicion por Europa

Situation en date du **6 mai 2009** pour le PSOE, la Coalición « La Izquierda » et le PP.

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
PSOE	53,4%	58	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place Le PSOE compte une liste séparée pour la Catalogne Ici : 1 ^{ère} femme à la 2 ^{ème} place
Coalición « La Izquierda »	49,1%	57	Système d'alternance en début de liste 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place Liste séparée pour la Catalogne Ici : 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
PP	44%	50	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Coalicion por Europa	50%	50	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	0 %		
% total de femmes sur les listes	49,1 %		

ESTONIE

Situation en date du **15 avril 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Isamaa ja Res Publica Liit Union Pro Patria et Res Publica	58%	12	NON 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Eesti Keskerakond Parti du centre d'Estonie	50%	12	OUI 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Eestimaa Rahvaliid Union du peuple estonien	25%	12	NON 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Eesti Reformierakond Parti réformateur estonien - libéral	25%	12	OUI 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	39,5 %		

FINLANDE

Situation en date du 5 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Ligue verte	60%	20	En Finlande, on vote par scrutin préférentiel (un-e candidat-e par vote) et non pour des listes. Les candidat-e-s du même parti sont présenté-e-s par ordre alphabétique.
Parti de coalition nationale	50%	20	N/A
Parti socio-démocrate de Finlande	50%	20	N/A
Le Parti du centre	35%	20	N/A
Alliance de gauche	50%	20	N/A
% total de femmes en tête de liste	N/A		
% total de femmes sur les listes	49 %		

FRANCE

Situation en date du 22 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
UMP	50,3%	147	Zipper system (parity law) Rem : 25% as first on lists (in 2 of 8 regions women at the 1st seat)
Mouvement Démocrate*	49,7%	147	YES Rem: 37,5% women as first on lists (in 3 of 8 regions women at 1 st seat)
Europe Ecologie French Greens	49.7%	147	YES Rem: 37.5 % women as first on lists (in 3 of 8 regions women at the 1 st seat)
Front de gauche	50,0%	138	YES Rem: 42,9 % women as first on lists (in 3 of 7 regions women at the 1 st seat)
Parti socialiste français	49,7 %	147	YES Application of "loi sur la parité" Rem : 37,5% (in 3 of 8 regions women at the 1st seat)
% total de femmes en tête de liste	35,9 %		
% total de femmes sur les listes	50 %		

* La liste d'une région manquait quand nous avons procédé à cette analyse.

GRÈCE

Situation en date du **14 mai 2009** pour le KKE, SYRIZA et LAOS

Situation en date du **17 mai 2009** pour la ND et le PASOK

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Coalition de la gauche radicale SY.RIZ.A	50%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Le Mouvement socialiste panhellénique PA.SO.K	50%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Démocratie nouvelle N.D.	40,9%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Rassemblement populaire orthodoxe LA.O.S	31,8%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Parti communiste grec K.K.E	22,7%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 4 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	40 %		
% total de femmes sur les listes	39,1 %		

HONGRIE

Situation en date du **7.04.09** pour la Fidesz ; situation en date du **27.04.09** pour le Magyar Demokrata Fórum et le Magyar Szocialista Párt ; situation en date du **28.04.09** pour le Szabad Demokraták Szövetség

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Fidesz Fidesz – Magyar Polgári Szövetség – Union civique hongroise	32%	22	NON 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Magyar Szocialista Párt Parti socialiste hongrois	27%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Szabad Demokraták Szövetség Alliance des démocrates libres	23%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Magyar Demokrata Fórum Forum démocratique hongrois	20%	10	NO 1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	25,5 %		

IRELAND

Situation en date du 8 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Fianna Fáil	16,6%	6	Dans le système irlandais, il n'existe pas de listes de parti. Les candidat-e-s du même parti sont présentés par ordre alphabétique.
Fine Gael	14,3%	7	N/A
Parti travailliste	50%	4	N/A
Parti des Verts	50%	2	N/A
Sinn Féin	60%	5	N/A
% total de femmes en tête de liste	N/A		
% total de femmes sur les listes	38,2 %		

ITALIE

Situation en date du 7 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Popolo della Liberta	30,6%	49	Pas de système d'alternance Listes séparées pour 5 régions Rem: 0% (PAS de femme en 1 ^{ère} place)
UDC	31,3%	48	Pas de système d'alternance Listes séparées pour 5 régions Rem: 0% (PAS de femme en 1 ^{ère} place)
Sinistra é Liberta	35,4%	48	Pas de système d'alternance Listes séparées pour 5 régions Rem: 40% femmes en 1 ^{ère} place sur les listes (dans 2 des 5 régions, les femmes occupent la 1 ^{ère} place)
Partito Democratico	50%	38	Pas de système d'alternance Rem: 40% de femmes 1 ^{ères} sur les listes (dans 2 des 5 régions, elles sont en 1 ^{ère} place)
PRC – PDCI	45,83%	48	Pas de système d'alternance Rem: 50% de femmes 1 ^{ères} sur les listes (dans 2 régions sur 4, elles sont en 1 ^{ère} place)
% total de femmes en tête de liste	26 %		
% total de femmes sur les listes	38,6 %		

LETTONIE

Situation en date du 30 avril 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Patrie et liberté	37,5%	16	1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
L'Union des verts et des agriculteurs	36,3%	11	1 femme en 1 ^{ère} place
Parti populaire	42,8%	14	1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Parti La Lettonie d'abord/la voie lettone	31,2%	16	1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Centre harmonie	18,8%	16	1 ^{ère} femme en 6 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	16,7 %		
% total de femmes sur les listes	33,3 %		

LITUANIE

Situation en date du 12 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Lietuvos Socialdemokratų partija Parti social démocrate lituanien	33,3 %	24	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Lietuvos Respublikos liberalų sąjūdis Mouvement libéral lituanien	29,2%	24	NON 1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
Tėvynės sąjunga – Lietuvos krikščionys demokratai Union pour la patrie – Chrétiens démocrates lituaniens	16,6 %	24	NON 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Partija "Tvarka ir teisingumas" Parti « Ordre et justice »	12,5 %	24	NON 1 ^{ère} femme en 13 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	38,5 %		

LUXEMBOURG

Situation en date du 22 avril 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Déi Gréng	50 %	6	L'ordre d'inscription d'un nom sur les listes n'a aucune importance: le vote peut être exprimé soit en suffrage de liste soit par suffrage nominatif.
DP Demokratesch Partei	50 %	6	N/A
PCS Parti chrétien social	50 %	6	N/A
Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois	33.3 %	6	N/A
ADR Alternativ Demokratesch Reformpartei	0 %	6	N/A (0 femme sur cette liste)
% total de femmes en tête de liste	N/A		
% total de femmes sur les listes	36,3 %		

MALTE

Situation en date du 29 avril 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Partit Laburista PSE	33,3%	12	À Malte, le suffrage est nominatif, les candidat-e-s sont présenté-e-s par ordre alphabétique.
Partit Nazzjonalista PPE-DE	20%	10	N/A
Alternattiva Demokratika Les Verts/EFA	50%	2	N/A
Azzjoni Nazzjonali	0%	3	N/A
% total de femmes en tête de liste	N/A		
% total de femmes sur les listes	25,8 %		

PAYS-BAS

Situation en date du **23 avril 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
PvdA Partij van de Arbeid/ Parti travailliste	46,2 %	13	OUI système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
CDA Christen Democratisch Appel/ Chrétiens démocrates	44 %	25	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
SP Socialistische Partij	40 %	30	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
VVD Volkspartij voor Vrijheid en Democratie /Parti populaire pour la liberté et la démocratie	23,3 %	30	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	0 %		
% total de femmes sur les listes	38,4 %		

POLOGNE

Situation en date du **22.04.09** pour le PSL, du **29.04.09** pour le PiS, et du **30.04.09** pour le PO et le SLD

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
PO Platforma Obywatelska – Plate-forme civique	21,5 %	130	PAS de système d'alternance Listes séparées pour 13 régions Rem: 23,1% (dans 3 des 13 régions, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
SLD Sojusz Lewicy Demokratycznej – Alliance démocratique de gauche	20 %	130	PAS de système d'alternance Listes séparées pour 13 régions Rem: 23,1% (dans 3 des 13 régions, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
PSL Parti paysan polonais	18,5 %	130	PAS de système d'alternance Listes séparées pour 13 régions Rem: 0 % (dans 0 des 13 régions, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
PiS Parti Loi et justice	18,5%	130	PAS de système d'alternance Listes séparées pour 13 régions Rem: 15,4% (dans 2 des 13 régions, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
% total de femmes en tête de liste	15,4 %		
% total de femmes sur les listes	19,6 %		

PORTUGAL

Situation en date du **29 avril 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres)
CDS Partido Popular	46%	30	NON 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Coligação Democrática Unitária /Partido Comunista Português + Partido Ecologista "Os Verdes"/	51%	31	OUI 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Partido Socialista	36%	22	OUI 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Partido Social Democrita	36%	22	NON 1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	42,3 %		

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Situation en date du **23 mars 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Strana zelených	50%	22	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Parti communiste de Bohème et Moravie	44%	25	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
KDU-ČSL Křesťanská a demokratická unie - čs. strana lidová	34%	29	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
ČSSD Česká strana sociálně demokratická	20,7%	29	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
ODS Občanská demokratická strana, le Parti démocratique civique	15,6%%	32	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 9 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	20 %		
% total de femmes sur les listes	32,9 %		

ROUMANIE

Situation en date du 8 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
PDL – Partidul Democrat Liberal Libéraux démocrates	23,3%	43	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Partidul Național Liberal - Libéraux nationaux	23,3%	43	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Alianța Electorală PSD+PC Alliance des socio-démocrates et du Parti communiste	34,9%	43	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Uniunea Democrată Maghiară din România Union démocratique hongroise de Roumanie	18,6%	43	PAS de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 7 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	25 %		

Royaume-Uni

Situation en date du 12 mai 2009

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Parti travailliste	49,3%	69	Listes séparées pour les 11 régions, dont 5 possèdent un système d'alternance Rem: 27,3% (dans 3 régions, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
Libéraux et démocrates	29%	69	Listes séparées pour les 11 régions, dont 0 possèdent un système d'alternance Rem: 45,5% (dans 5 régions, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
Conservateurs	31,9%	69	Listes séparées pour les 11 régions, dont 2 possèdent un système d'alternance Rem: 10% (dans 1 région, les femmes sont en 1 ^{ère} place)
% total de femmes en tête de liste	27,6 %		
% total de femmes sur les listes	36,7 %		

SLOVAQUIE

Situation en date du **29 avril 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Slovenská demokratická a kresťanská únia – Union chrétienne et démocratique	25%	12	1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
SMER - sociálna demokracia – Socio-démocrates	38,5%	13	1 ^{ère} femme en 3 ^{ème} place
Strana maďarskej koalície – Parti de la minorité hongroise	15,4%	13	1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Slovenská národná strana – Nationalistes	7,7%	13	1 ^{ère} femme en 5 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	25 %		
% total de femmes sur les listes	21,7 %		

SLOVÉNIE

Situation en date du **8 mai 2009**

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Socio-démocrates	57,1%	7	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Démocrates slovènes	42,9%	7	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Zares	42,9%	7	OUI système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Parti des retraités	42,9%	7	Pas de système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Libéraux et démocrates	42,9%	7	OUI système d'alternance 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
% total de femmes en tête de liste	0 %		
% total de femmes sur les listes	45,7 %		

SUÈDE

Situation en date du **30 mars 2009** pour le Parti du centre, les Chrétiens démocrates, les Verts et le Parti de la gauche ; situation en date du **26 avril 2009** pour le Parti libéral, le Parti des modérés et le Parti social démocrate

Parti	%age de femmes sur les listes*	Nombre total de candidat-e-s sur la liste	Système d'alternance (une femme/un homme) ? Y a-t-il des femmes sur toute la liste, y compris au début ? (les femmes occupent-elles des places sûres ?)
Le Parti des modérés	51,2%	43	OUI 1 ^{ère} femme en 2 ^{ème} place
Le Parti social démocrate	50%	30	OUI, système d'alternance 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Le Parti du centre	44,5%	45	OUI, par ordre hiérarchique 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
Le Parti libéral	42,8%	42	OUI, par ordre hiérarchique 1 ^{ère} femme en 1 ^{ère} place
% total de femmes en tête de liste	75 %		
% total de femmes sur les listes	47,1 %		

LIENS INTÉRESSANTS

Études en rapport avec le sujet :

- Etude du Parlement européen : « Electoral Gender Quota Systems and Their Implementation in Europe »
Septembre 2008 – Un état des lieux de la diffusion des quotas femmes-hommes en Europe et énumère les différents types de quotas existants. Les arguments pour et contre les quotas sont passés en revue, ainsi que la mise en œuvre et les retombées des quotas femmes-hommes.
- Egalité en politique : Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements
Avril 2008 – La nouvelle publication de l'Union interparlementaire rassemble les avis de femmes et d'hommes députés sur ce qui donne corps à la prise de décision. L'étude révèle que différents facteurs influencent l'entrée des femmes et des hommes en politique, et le fait que les femmes et les hommes ont des intérêts et des perspectives de vie différents, qui à leur tour déterminent leur travail parlementaire.
- Fondation Robert Schuman, Publication PDF « 8 MARS : JOURNEE DE LA FEMME », 2009

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les personnes suivantes pour leur précieuse contribution à cette analyse de la dimension femmes-hommes :

Tanja Auvinen (Coalition des associations de femmes finlandaises) ; **Iliana Balabanova-Stoycheva** (Bulgarie, Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **Evelina Berg** (Lobby suédois des femmes) ; **Sandrine Billaroch** (Lobby européen des femmes) ; **Anna Borg** (Malta Confederation of Women's Organisations) ; **Ludovica Botarelli-Tranquilli-Leali** (Lobby italien des femmes) ; **Kristyna Ciprova** (Lobby tchèque des femmes) ; **Marta Costa** (Portugal, Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **Jachanova Dolezelova** (Lobby tchèque des femmes) ; **Anna Elomäki** (Finlande, Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **Marie-Paule Graul-Platz** (Conseil National des Femmes du Luxembourg) ; **Alexandra Eva Hejzlarova** (République tchèque - Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **Mija Javornik** (CEE Network for Gender Issues) ; **Vera John-Mikolajewski** (University Women of Europe) ; **Borbala Juhász** (Lobby hongrois des femmes) ; **Christina Kaili** (Lobby chypriote des femmes) ; **Johanna Kantola** (Finlande, Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **Nora Kiss** (Plate-forme portugaise pour les droits des femmes) ; **Riina Kütt** (Table ronde des associations estoniennes de femmes) ; **Amélie Leclercq** (BPW Europe) ; **Dina Loghin** (Lobby roumain des femmes) ; **Sonja Lokar** (Slovénie, Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **Mina Lundgren** (Commission européenne), **Ria Luyten** (Coordination belge du Lobby européen des femmes) ; **María Medina** (CELEM) ; **Monika Magyar** (Lobby hongrois des femmes) ; **Randi Theil Nielsen** (Conseil des femmes du Danemark) ; **Agnieszka Nowak** (Lobby polonais des femmes) ; **Marta Ortiz** (CELEM) ; **Titina Pantazi** (Coordination des ONG grecques de femmes pour le LEF) ; **Marlene Parenzan** (Österreichischer Frauenring) ; **Susana Elisa Pavlou** (Lobby chypriote des femmes) ; **Jurgita Peciuriene** (Lobby lituanien des femmes) ; **Olga Pietruchova** (Lobby slovaque des femmes) ; **Annik Raskin** (Coordination luxembourgeoise du LEF) ; **Eha Reitelmann** (Table ronde des associations estoniennes de femmes) ; **Franziska Simon** (Lobby européen des femmes) ; **Malgorzata Tarasiewicz** (Lobby polonais des femmes) ; **Vicki Therkildsen** (Conseil danois des femmes) ; **Grace Wedekind** (UK, Groupe de travail du LEF sur la prise de décision) ; **PhD. Elzbieta Woźniakowa** (Fédération du Lobby polonais des femmes) ainsi qu'une série de représentations de la Commission européenne.